

432

H.D.	
D.H.D.	
INFO.	
TRADE	
AGRI.	to all
LEGAL	
FIN & DEV.	
CO & ENE.	

1105 06/10  
64215 EURCOM UW  
21877 COMEU B

DE : C.C.E. BRUXELLES - SEG12 - S.G.  
A : DELEGATION WASHINGTON - WTN  
REF: 17:03 10-06-83 000060823 - 000064676

TELEX NO 99871-SG / BERL 11/50

TELEX HEBDOMADAIRE NR 129 DU 10.06.83 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 PREPARATION CONSEIL EUROPEEN STUTTGART (17/19.6) ET CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES (13.6)

LA COMMISSION A POURSUIVI LA PREPARATION DU CONSEIL EUROPEEN DE STUTTGART, ET PLUS PARTICULIEREMENT DU CONSEIL DE LUNDI PROCHAIN, AU COURS DUQUEL LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES VONT CONSACRER CETTE SESSION A PREPARER UN RAPPORT AU CONSEIL EUROPEEN SUR LE FINANCEMENT FUTUR Y COMPRIS LA SOLUTION ULTERIEURE DE LA COMMUNAUTE ET LES QUESTIONS QUI Y SONT POLITIQUEMENT LIEES, COMME LES DESEQUILIBRES BUDGETAIRE, UNE MEILLEURE MAITRISE DE LA PRODUCTION ET DE LA DEPENSE AGRICOLE ET LE DEVELOPPEMENT DE POLITIQUES NOUVELLES. LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SERONT LA BASE DE CES DELIBERATIONS DU CONSEIL.

OUTRE CE GROS DOSSIER, LE CONSEIL A.E. PASSERA EN REVUE LES QUESTIONS SUIVANTES : LA DECLARATION SOLENNELLE SUR L'UNION EUROPEENNE, LE MEMORANDUM GREC ET LE RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL AU CONSEIL EUROPEEN.

LE PARLEMENT TIENDRA UNE SESSION SPECIALE LES 29 ET 30 JUIN SUR LES RESULTATS DE STUTTGART.

### 1.2 PREPARATION CONSEIL ECO/FIN (13.6)

LES TRAVAUX DE CETTE SESSION SERONT CONSACRES A LA PREMIERE DECISION D'APPLICATION NIC III, A L'ASSURANCE DIRECTE AUTRE QUE L'ASSURANCE SUR LA VIE, A LA PREPARATION DES POINTS DE CARACTERE ECONOMIQUE ET MONETAIRE SUSCEPTIBLES D'ETRE EVOQUES LORS DU CONSEIL EUROPEEN ET EVENTUELLEMENT A LA BONIFICATION D'INTERETS DANS LE CADRE DU SME.

LES MINISTRES SERONT APPELES A DISCUTER LORS DU DEJEUNER DES SUITES DU SOMMET DE WILLIAMSBURG.

### 1.3 PREPARATION CONSEIL DEVELOPPEMENT (14.6)

LE CONSEIL EXAMINERA LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION 'POUR UNE AIDE ALIMENTAIRE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT', LA PROPOSITION DE REGLEMENT RELATIF A L'EXECUTION DU PROGRAMME SPECIAL DE LUTTE CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE, L'APPUI AUX STRATEGIES ALIMENTAIRES, ET LA PROMOTION COMMERCIALE. UN COMPROMIS DEVRAIT ETRE TROUVE SUR LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE.



#### 1.4 PREPARATION CON. L AGRICULTURE

SUITE AU MANDAT DU DERNIER CONSEIL 'AGRICULTURE', UN GROUPE DE DIRECTEURS DE MARCHES DES MINISTERES DE L'AGRICULTURE SE SONT REUNIS A BRUXELLES, SOUS LA PRESIDENCE DE M. VILLAIN. CE GROUPE A EXAMINE LES POINTS EN SUSPENS RELATIFS AU DOSSIER ACQUIS COMMUNAUTAIRE EN VUE D'IDENTIFIER CERTAINES OPTIONS ALTERNATIVES POUR TROUVER UN CONSENSUS GLOBAL ET DEFINITIF, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LE SECTEUR DES FRUITS ET LEGUMES. LE RESULTAT DE CES TRAVAUX, Y COMPRIS CEUX SUR L'HUILE D'OLIVE, AINSI QU'UN CALENDRIER POUR ARRIVER A DES CONCLUSIONS A UN STADE ULTERIEUR, SERA REPRIS DANS UN RAPPORT ECRIT ET SOUMIS AU CONSEIL 'AGRICULTURE' DES 13/14 JUIN.

#### 2. AFFAIRES INTERIEURES

##### 2.1 CONSEIL 'EDUCATION', 'AFFAIRES SOCIALES' ET CONSEIL CONJOINT (LUX. 2/3.6)

###### A) CONSEIL 'EDUCATION'

LE CONSEIL ET LES MINISTRES DE L'EDUCATION ONT ADOPTE LA RESOLUTION SUR L'INTRODUCTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET APPROUVE EN PRINCIPE LES 'CONCLUSIONS' SUR L'ACCROISSEMENT DE LA MOBILITE EGS ETUDIANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. LE CONSEIL A EGALEMENT EU UN ECHANGE DE VUES SUR L'EDUCATION DES ENFANTS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ET SUR LE PROBLEME D'EMPLOI DU PERSONNEL ENSEIGNANT. ENFIN IL A PRIS POSITION SUR LA RESOLUTION DU PARLEMENT CONCERNANT LE PROGRAMME COMMUNAUTAIRE D'EDUCATION.

###### B) CONSEIL 'AFFAIRES SOCIALES'

LE CONSEIL 'AFFAIRES SOCIALES' EST PARVENU A UN ACCORD GLOBAL SUR LE REEXAMEN DU FONDS SOCIAL. LE FONDS AINSI REVISE AURA LA POSSIBILITE DE CONSACRER LA MAJORITE DE SES RESSOURCES SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI, NOTAMMENT DES JEUNES (75 O/O DES CREDITS DISPONIBLES), DANS LES ZONES DE CHOMAGE ELEVE, INDEPENDAMMENT DE CONSIDERATIONS A PREDOMINANCE REGIONALE. LA DECISION FINALE DU CONSEIL NE SERA PRISE QU'APRES CONCERTATION AVEC LE PARLEMENT.

EN OUTRE, LE CONSEIL A ADOPTE UNE RESOLUTION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, ET S'EST MIS D'ACCORD EN PRINCIPE SUR UNE DIRECTIVE SUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES LIES A L'AMIANTE ET UNE RESOLUTION SUR LE DEUXIEME PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LA SECURITE ET LA SANTE SUR LE LIEU DE TRAVAIL. IL A EU DE BREFS ECHANGES DE VUES SUR LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION SUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET SUR LE MEMORANDUM CONCERNANT LA REDUCTION ET LA REORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL.

###### C) CONSEIL CONJOINT

LES MINISTRES DE L'EDUCATION ET LES MINISTRES DES AFFAIRES SOCIALES, QUI SE REUNISSAIENT POUR LA PREMIERE FOIS EN CONSEIL CONJOINT, ONT ADOPTE LA RESOLUTION SUR LES POLITIQUES DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES ANNEES 1980. CETTE RESOLUTION COMPORTE UNE GARANTIE SOCIALE POUR LES JEUNES, ES ETATS MEMBRES S'ETANT ENGAGES A METTRE TOUT EN OEUVRE POUR ASSURER QUE TOUS

LES JEUNES QUI LE SOUHAITENT, PUISSENT BENEFICIER PENDANT UNE PERIODE D'AU MOINS SIX MOIS, ET SI POSSIBLE D'UNE ANNEE, A LA SUITE DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE COMPLETE, D'UN PROGRAMME A TEMPS PLEIN COMPORTANT UNE FORMATION DE BASE ET/OU UNE PREMIERE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE LES PREPARANT A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE. ILS ONT EGALEMENT ADOPTE DES CONCLUSIONS SUR L'EVALUATION DU PREMIER PROGRAMME DE PROJETS PILOTES (1977-81) RELATIFS AU PASSAGE DES JEUNES DE L'EDUCATION A LA VIE ACTIVE ET SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU DEUXIEME PROGRAMME.

## 2.2 CONSEIL 'TRANS. TS' (7.6)

APRES DE LONGUES NEGOCIATIONS, LE CONSEIL A MARQUE SON ACCORD SUR UNE PROPOSITION DE COMPROMIS CONCERNANT LA DIRECTIVE SUR L'AUTORISATION DE SERVICES AERIENS REGULIERS INTERREGIONAUX DE PASSAGERS ENTRE LES ETATS MEMBRES (DEUX DELEGATIONS ONT DONNE LEUR ACCORD AD REFERENDUM). LA DIRECTIVE REDUIT CONSIDERABLEMENT LA PORTEE DE LA PROPOSITION INITIALE DE LA COMMISSION. LE CONSEIL A DEGAGE UNE ORIENTATION FAVORABLE SUR UN REGLEMENT RELATIF A LA FORMATION DES PRIX POUR LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES PAR ROUTE ENTRE LES ETATS MEMBRES, (UNE DELEGATION A DONNE SON ACCORD AD REFERENDUM), QUI ENTRERA EN VIGUEUR LE 1ER JANVIER 84 POUR UNE DUREE DE 5 ANS.

D'AUTRE PART, LE CONSEIL A ADOPTE UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES TECHNIQUES CONCERNANT LES PRATIQUES DISCRIMINATOIRES DES PAYS TIERS EN MATIERE DE TRANSPORTS MARITIMES, LA RATIFICATION DE LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE EN MER, L'AUTONOMIE COMMERCIALE DES CHEMINS DE FER DANS LES SECTEURS DES VOYAGEURS ET DES BAGAGES, LE CODE DE CONDUITE DES CONFERENCES MARITIMES (RATIFICATION DES ETATS MEMBRES), LA LIBERATION DES DEMENAGEMENTS INTRA-COMMUNAUTAIRES.

## 2.3 ACIER : VOLET INTERNE

LA COMMISSION, DEVANT PRENDRE SES DECISIONS DEFINITIVES AVANT LE 1ER JUILLET SUR LES PROGRAMMES DE RESTRUCTURATION SIDERURGIQUE ET LES PLANS D'AIDE DES DIFFERENTS ETATS MEMBRES, A ADRESSE LE 3 JUIN DES LETTRES A NEUF GOUVERNEMENTS (SAUF CELUI DU DANEMARK) POUR DEMANDER, DANS UN DELAI D'UNE SEMAINE, LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES INDISPENSABLES.

## 2.4 ENERGIE : COMBUSTIBLES SOLIDES

COMPLETANT SES DELIBERATIONS DE LA SEMAINE PRECEDENTE, LA COMMISSION A ADOPTE UN ENSEMBLE DE PROPOSITIONS AU CONSEIL POUR UNE POLITIQUE EQUILIBREE DES COMBUSTIBLES SOLIDES (CHARBON, LIGNITE, TOURBE). CES PROPOSITIONS FONT PARTIE DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'ACTION EN MATIERE ENERGETIQUE ET VISENT NOTAMMENT A STIMULER LA MODERNISATION DES MINES DE CHARBON LES PLUS RENTABLES A ENCOURAGER L'USAGE DES CHARBONS ET DES AUTRES COMBUSTIBLES SOLIDES ET A SOUTENIR LA RECHERCHE DANS CES DOMAINES.

## 2.5 RECHERCHE

LA COMMISSION A ADOPTE DES PROPOSITIONS POUR DES PROGRAMMES DE RECHERCHE EN MATIERE DE TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE DE BASE ET EN MATIERE DE GENIE BIOMOLECULAIRE, PROPOSITIONS QUI FONT PARTIE DU PROGRAMME-CADRE DE R ET D DEJA PRESENTE AU CONSEIL. ELLE A EGALEMENT ADOPTE UN PROGRAMME D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DE RECHERCHE DES PVD (1984-87) DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE AU SENS LARGE, DE LA SANTE, DE LA POPULATION (DEMOGRAPHIE), DE L'ENERGIE, DES RESSOURCES DU SOL ET DE L'ENVIRONNEMENT. DANS CETTE PREMIERE PHASE, DONT LES FONDS SONT ESTIMES A 60 MIO

ECUS, LES TRAVAUX SERONT CONCENTRES SUR LES DEUX PREMIERS DOMAINES. LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES PORTERONT PRINCIPALEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE RECHERCHE, LA FORMATION DE TECHNICIENS ET DE CHERCHEURS, L'ACCES A L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET LA DIFFUSION DES RESULTATS.

## 2.6 MEMORANDUM GREC

LE COREPER A CONSTATE QUE LA GRANDE MAJORITE DES DELEGATIONS NE CONTESTE PAS LA NECESSITE POUR LA COMMUNAUTE D'AIDER LA GRECE A SURMONTER SES PROBLEMES, DANS LE BUT (EXCLUSIF) D'UNE INTEGRATION TOTALE DE LA GRECE A L'EUROPE, ETANT ENTENDU QUE L'IDEE D'UNE RENEGOCIATION DE L'ADHESION DE LA GRECE EST ECARTEE (Y COMPRIS PAR LA GRECE ELLE-MEME).

LA CREATION D'UN GROUPE AD HOC DONT LA TACHE SERAIT D'ANIMER ET DE COORDONNER LES TRAVAUX N'EST PAS ACQUISE.

### 3. ELARGISSEMENT

---

#### 3.1 AGRICULTURE ESPAGNE ET PORTUGAL

---

LA COMMISSION A APPROUVE UNE COMMUNICATION AU CONSEIL, CONCERNANT LA NEGOCIATION AGRICOLE AVEC L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL. IL S'AGIT D'UN APPROFONDISSEMENT DES ANALYSES AUXQUELLES LA COMMISSION A PROCEDE DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES SUR LA SITUATION DE L'AGRICULTURE DES DEUX PAYS, ANALYSES QUI TIENNENT COMPTE A LA FOIS DES PREOCCUPATIONS EXPRIMEES JUSQU'ICI, DANS LE CADRE DES NEGOCIATIONS, PAR LES PAYS-MEMBRES ET PAR LES PAYS-CANDIDATS.

POUR FACILITER L'INTEGRATION HARMONIEUSE DES DEUX PAYS DANS LE CONTEXTE COMMUNAUTAIRE ET EVITER DES PROBLEMES MAJEURS DE GESTION D'UNE COMMUNAUTE ELARGIE, LA COMMISSION PREVOIT POUR CERTAINS SECTEURS SPECIFIQUES UNE TRANSITION EN DEUX ETAPES D'UNE DUREE GLOBALE DE DIX ANS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTEE A TITRE EXCEPTIONNEL A 12 ANS.

LA PREMIERE ETAPE PERMETTRAIT QUE SOIT MIS EN OEUVRE LES MECANISMES DE MARCHÉ PREVUS PAR LA PAC. LA TRANSITION PAR ETAPE CONCERNE DONC LES SECTEURS POUR LESQUELS IL EST APPARU QUE LES DEUX PAYS-CANDIDATS NE SONT PAS EN MESURE D'ADOPTER INTEGRALEMENT CES MECANISMES AU MOMENT DE L'ADHESION.

IL S'AGIT POUR LE PORTUGAL DES SECTEURS SUIVANTS : CEREALES, RIZ, LAIT ET PRODUITS LAITIERS, VIANDE BOVINE, VIANDE PORCINE, FRUITS ET LEGUMES FRAIS, VIN VIANDE OVINE ET CAPRINE. POUR L'ESPAGNE : FRUITS ET LEGUMES FRAIS.

LA COMMISSION CONSIDERE CEPENDANT, SUR LA BASE DES INFORMATIONS DISPONIBLES, QUE CERTAINS PROBLEMES POURRAIENT SE POSER EGALLEMENT DANS D'AUTRES SECTEURS (CEREALES ET RIZ, LAIT ET PRODUITS LAITIERS, VIANDE BOVINE ET PORCINE) ET SE RESERVE D'APPRECIER, SUR LA BASE DE L'EVOLUTION DES NEGOCIATIONS ET DES ENGAGEMENTS QUE L'ESPAGNE SERA OU NON EN MESURE DE SOUSCRIRE, L'OPPORTUNITE D'INCLURE CERTAINS DE CES SECTEURS DANS LA TRANSITION PAR ETAPE.

LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION TIENT COMPTE EN OUTRE, DE LA NECESSITE DE RENDRE PROGRESSIF L'IMPACT DE L'INTEGRATION PENDANT LA TRANSITION POUR CERTAINS SECTEURS SENSIBLES DANS LA COMMUNAUTE ET DANS LES NOUVEAUX PAYS-MEMBRES : ELLE PROPOSE A CET EGARD DES MECANISMES APPROPRIES ET DIVERSIFIES TELS QUE, ELIMINATION PROGRESSIVE DES RESTRICTIONS QUANTITATIVES, REGIME DE SURVEILLANCE, CLAUSE DE SAUVEGARDE.

CETTE COMMUNICATION COUVRE L'ENSEMBLE DU SECTEUR AGRICOLE A L'EXCEPTION DES MATIERES GRASSES D'ORIGINE VEGETALE POUR LESQUELLES LA COMMISSION AVAIT DEJA FAIT PART AU CONSEIL DE SES ORIENTATIONS ACTUELLEMENT A L'EXAMEN DANS LE CADRE DE LA REVISION DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE.

### 4. RELATIONS EXTERIEURES

---

#### 4.1 CHYPRE

---

##### A) REGIME COMMERCIAL 83

---

SUITE A LA VISITE A LA COMMISSION DU PRESIDENT KYPRIANOU LE 20 MAI, UN PROTOCOLE FIXANT LE REGIME COMMERCIAL CEE-CHYPRE POUR 1983 A ETE PARAPHE LE 27 MAI. CE PROTOCOLE CONTIENT DES AMELIORATIONS MODESTES DES CONTINGENTS TARIFAIRES POUR LES RAISINS DE TABLE, LES CAROTTES, LES AUBERGINES ET LES POIVRONS. DE NOUVELLES CONCESSIONS SONT EGALLEMENT PREVUES POUR L'OKRA ET LES BETTERAVES POTAGERES.

##### B) MISSION NATALI (2/4.6)

---

M. NATALI A EFFECTUE UNE VISITE A CHYPRE LE 3 JUIN POUR ENTAMER LE PROCESSUS DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES RELATIVES AUX CONSEQUENCES DE L'ELARGISSEMENT SUR LA POLITIQUE GLOBALE MEDITERRANEEENNE. DANS CE CONTEXTE, IL A EU DES ENTRETIENS AVEC LE PRESIDENT KYPRIANOU, LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES, DU COMMERCE ET DES FINANCES.

Western Union International, Inc. International Telex Western Union International, Inc. International Telex

Western Union International, Inc. International Telex Western Union International, Inc. International Telex

A AILLEURS, M. NATI A PARTICIPE A LA JOURNEE EUROPEENNE ORGANISEE A L'OCCASION DE LA FOIRE DE NICOSIE.

#### 4.2 PACTE ANDIN (NEGOCIATIONS 7/8.6)

LES NEGOCIATIONS ENTRE LA COMMUNAUTE ET LE PACTE ANDIN, EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD DE COOPERATION, ONT ETE OFFICIELLEMENT REPRISES A BRUXELLES. DES PROGRES CONSIDERABLES ONT ETE ACCOMPLIS. LES POINTS SUIVANTS RESTENT OUVERTS :

TROIS PAYS ANDINS QUI NE FONT PAS PARTIE DU GATT, NOTAMMENT LE VENEZUELA, REFUSENT L'INCLUSION DANS L'ACCORD DE LA CLAUSE DE LA NATION LA PLUS FAVORISEE. LA COMMUNAUTE A CLAIREMENT DIT QUE L'INSERTION DE CETTE CLAUSE DANS L'ACCORD CONSTITUE UNE 'CONDITION SINE QUA NON' POUR LA CONCLUSION DE CELUI-CI.

CONCERNANT LE SPG, LES ANDINS PROPOSENT UN LIBELLE ('MEILLEURE ET PLUS LARGE UTILISATION') A INSERER DANS L'ARTICLE RELATIF A LA COOPERATION COMMERCIALE. LA COMMUNAUTE, NE POUVANT PAS ACCEPTER CETTE SOLUTION, PROPOSE -A L'INSTAR DE CE QUI A ETE FAIT DANS LE CAS DE L'INDE- D'ANNEXER A L'ACCORD UNE DECLARATION RELATIVE AU SPG, ASSORTIE D'UNE DECLARATION DU COTE DU GROUPE ANDIN, AU TERME DE LAQUELLE CELUI-CI SE DECLARE PRET 'A PRENDRE EN CONSIDERATION, AU SEIN DE LA COMMISSION MIXTE, LES PROPOSITIONS EVENTUELLES DE LA COMMUNAUTE AU SUJET D'AJUSTEMENTS TARIFAIRES A EFFECTUER PAR CELUI-CI ET AYANT TRAIT AU DEVELOPPEMENT DES ECHANGES ENTRE LES PARTIES'. LES ANDINS N'ACCEPTENT PAS CE PARALLELISME.

CONCERNANT LA COOPERATION ECONOMIQUE, LES ANDINS SOUHAITENT QUE MENTION SOIT FAITE DES MOYENS (Y COMPRIS CEUX FINANCIERS) POUR LA MISE EN OEUVRE DE CELLE-CI. AU SEIN DE LA COMMUNAUTE, ON N'A PAS PU ENCORE SE METTRE D'ACCORD SUR LA TENUEUR D'UN TEL PARAGRAPHE.

LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION N'A PAS ENCORE ETE FIXEE, LA JUNTA DEVANT AU PREALABLE FAIRE RAPPORT A LA COMMISSION DU PACTE ANDIN SUR LES RESULTATS DE LA SESSION QUI VIENT DE SE TERMINER.

#### 4.3 YEMEN

SUITE A LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT YEMENITE DE CONCLURE UN ACCORD AVEC LA COMMUNAUTE, DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES ONT EU LIEU A SANA'A DU 31 MAI AU 2 JUIN.

AU COURS DES DISCUSSIONS, IL EST APPARU QUE LE GOUVERNEMENT YEMENITE ETAIT PRET A ENVISAGER UN ACCORD AYANT LA MEME NATURE MAIS STRUCTURELLEMENT PLUS SIMPLE QUE CELUI SIGNE AVEC LES PAYS DE L'ASEAN.

#### 4.4 ACP/CEE : ELABORATION DU MANDAT DE NEGOCIATION

LE COREPER A ETE SAISI DES RESULTATS DES PREMIERES REUNIONS DU GROUPE AD HOC ACP-ACP/FIN DU CONSEIL. LE CHAPITRE 'OBJECTIFS ET FINALITES DE LA COOPERATION' QUI ETABLIT EGALEMENT LES TERMES DE REFERENCE DU 'POLICY DIALOGUE' N'A PAS ENCORE ETE APPROFONDI PAR LE GROUPE, MALGRE INSISTANCE DE LA COMMISSION. CONCERNANT LES CHAPITRES PLUS TECHNIQUES, UN TRAVAIL CONSIDERABLE A DEJA PU ETRE FAIT, MEME SI DES DIVERGENCES DE VUES IMPORTANTES SUBSISTENT.

LA PRESIDENCE FERA UN 'PROGRESS REPORT' AU CONSEIL AFFAIRES GENERALES DES 20 ET 21 JUIN, SUR BASE DUQUEL AURA LIEU UN PREMIER TOUR DE TABLE. LE CONSEIL S'EST PROPOSE D'ARRETER LE MANDAT AU COURS DE SA REUNION DES 18-19 JUILLET.

#### 4.5 BANQUE MONDIALE : VISITE M. PISANI (6.6)

M. PISANI A RENCONTRE LE PRESIDENT CLAUSEN AU COURS D'UN DEJEUNER, ET A CO-PRESIDE AVEC M. STERN, VICE-PRESIDENT, UNE REUNION DE TRAVAIL REGROUPANT DE HAUTS FONCTIONNAIRES DE LA BANQUE ET LES MEMBRES DE LA DELEGATION DE LA COMMISSION. CETTE REUNION A PERMIS AUX DEUX INSTITUTIONS D'EXPOSER LEURS APPROCHES RESPECTIVES EN MATIERE DE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT, ET D'ABOUTIR AINSI A UNE MEILLEURE COMPREHENSION RECIPROQUE. LES DEBATS SE

SONT CONCENTRES SUR LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE -NOTAMMENT EN AFRIQUE- ET LE ROLE DE L'AIDE ALIMENTAIRE DANS CE CONTEXTE, AINSI QUE SUR LES PROBLEMES POSES PAR LE DIALOGUE SUR LES POLITIQUES ET PAR LA CONDITIONNALITE DE L'AIDE. LA NECESSITE D'EVITER LES INCOHERENCES ENTRE LES ACTIONS FINANCEES PAR LA BANQUE D'UNE PART, LA COMMISSION D'AUTRE PART, A ETE SOULIGNEE. IL A EN CONSEQUENCE ETE CONVENU D'AMELIORER LES ECHANGES D'INFORMATIONS ET DE RENFORCER LA COOPERATION SUR PLACE. PAR AILLEURS ON S'EST MIS D'ACCORD SUR LE PRINCIPE D'UNE REUNION ANNUELLE A HAUT NIVEAU, CENTREE CHAQUE FOIS SUR UN PROBLEME SPECIFIQUE (L'AGRICULTURE, L'ENERGIE...).

4.6 VIANDES OVINE ET CAPRINE : REGIME 1ER TRIMESTRE 1984

LA COMMISSION A APPROUVE LA PROPOSITION DE REGLEMENT DU CONSEIL DESTINE A REGLEMENTER LE COMMERCE DANS CE SECTEUR AVEC LES QUELQUES PAYS TIERS (NOTAMMENT LE CHILI ET L'ESPAGNE) AVEC LESQUELS DES ACCORDS D'AUTOLIMITATION DE LEURS EXPORTATIONS N'ONT PAS ENCORE PU ETRE CONCLUS. POUR LE RESTE DE L'ANNEE 1984, DE NOUVELLES DISPOSITIONS DEVRONT ETRE PRISES, LE CAS ECHEANT, EN FONCTION DES MODIFICATIONS SUSCEPTIBLES D'INTERVENIR A PARTIR DU 1ER AVRIL 1984.

4.7 COOPERATION POLITIQUE

DES CONTACTS ONT EU LIEU LE 3 JUIN A BONN ENTRE LE DIRECTEUR POLITIQUE DE LA PRESIDENCE ET L'AMBASSADEUR DE CHINE, RELATIFS A DES QUESTIONS DE LA COOPERATION POLITIQUE AINSI QU'A DES QUESTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE D'INTERET COMMUN. IL S'AGIT DU PREMIER CONTACT DE CE TYPE ENTRE LES DIX ET LA CHINE.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR  
NNNN

64215 EURCOM UW  
21877 COMEU B  
VIA WUI A

